Informations de base

2013/2084(BUD) BUD - Procédure budgétaire	Procédure terminée
Budget rectificatif 4/2013: tableaux des effectifs de l'Agence du GNSS européen (GSA), de l'Agence exécutive "Education, audiovisuel et culture" (EACEA) et de la Cour de justice **Subject** 8.70.60 Budgets annuels antérieurs	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
BUDG Budgets	LA VIA Giovanni (PPE) VAUGHAN Derek (S&D)	30/04/2013 30/04/2013
	Rapporteur(e) fictif/fictive GARDIAZABAL RUBIAL Eider (S&D) PICKART ALVARO Alexander Nuno (ALDE) MULDER Jan (ALDE)	

Conseil de l'Union européenne

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Budget	LEWANDOWSKI Janusz

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
29/04/2013	Publication du projet de budget de la Commission	COM(2013)0254	Résumé
15/07/2013	Adoption du projet du budget par le Conseil		
22/07/2013	Publication de la position du Conseil sur le projet de budget	11696/2013	Résumé
05/09/2013	Vote en commission		
06/09/2013	Dépôt du rapport budgétaire	A7-0285/2013	Résumé
09/09/2013	Annonce en plénière de la saisine de la commission		

11/09/2013	Décision du Parlement	T7-0354/2013	Résumé
11/09/2013	Résultat du vote au parlement		
11/09/2013	Fin de la procédure au Parlement		
06/12/2013	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2013/2084(BUD)
Type de procédure	BUD - Procédure budgétaire
Sous-type de procédure	Budget
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	BUDG/7/12608

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE514.582	17/06/2013	
Amendements déposés en commission		PE516.673	16/07/2013	
Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture		A7-0285/2013	06/09/2013	Résumé
Texte budgétaire adopté du Parlement		T7-0354/2013	11/09/2013	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Position du Conseil sur le projet de budget	11696/2013	22/07/2013	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Projet de budget de la Commission	COM(2013)0254	29/04/2013	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Budget 2013/0690
JO L 327 06.12.2013, p. 0239 Résumé

Budget rectificatif 4/2013: tableaux des effectifs de l'Agence du GNSS européen (GSA), de l'Agence exécutive "Education, audiovisuel et culture" (EACEA) et de la Cour de justice

2013/2084(BUD) - 29/04/2013 - Projet de budget de la Commission

OBJECTIF : présentation d'un projet de budget rectificatif (PBR) n° 4/2013 qui vise à revoir les Section III – Commission- et Section IV – Cour de justice de l'Union européenne- du budget de l'Union européenne.

CONTENU : le présent projet de budget rectificatif (PBR) n° 4/2013 porte sur les éléments suivants:

- la modification du **tableau des effectifs de l'Agence du GNSS européen** (GSA), compte tenu d'une demande de 20 emplois (AD) supplémentaires pour le tableau des effectifs ; l'augmentation correspondante de la contribution de l'UE à la GSA s'élève à 1.750.000 EUR, qu'il est proposé de financer par voie de **redéploiement interne** de ressources dans le cadre de l'enveloppe budgétaire existante du programme GNSS;
- la modification du **tableau des effectifs de l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture»** (EACEA), compte tenu d'une demande de 2 emplois (AD) supplémentaires pour le tableau des effectifs, compensée par 2 emplois libérés dans le tableau des effectifs de la Commission. Cette opération fait partie de l'extension du mandat de l'agence, qui implique en outre le transfert d'agents contractuels (13 ETP) de la Commission au profit de l'EACEA. Il en résulte une **augmentation globale de la contribution de l'UE aux frais de fonctionnement de l'agence, à hauteur de 1.516.000 EUR, qu'il est proposé de financer par une réduction correspondante des crédits de la Commission** pour le personnel et les dépenses d'appui administratif;
- la modification du **tableau des effectifs de la Cour de justice de l'UE**, compte tenu de la création d'un emploi d'avocat général supplémentaire et d'une demande correspondante de 7 emplois supplémentaires au tableau des effectifs (4 AD et 3 AST). Il est proposé de financer cette modification grâce aux **crédits disponibles dans la section «Cour de justice» du budget**.

Ces ajustements sont neutres sur le plan budgétaire, étant donné que les renforcements proposés pour la contribution de l'UE à ces deux agences sont intégralement compensés par des réductions correspondantes des dépenses connexes dans la section «Commission» du budget, tandis que le personnel supplémentaire pour la Cour de justice doit être financé par les crédits disponibles au sein de sa propre section.

Budget rectificatif 4/2013: tableaux des effectifs de l'Agence du GNSS européen (GSA), de l'Agence exécutive "Education, audiovisuel et culture" (EACEA) et de la Cour de justice

2013/2084(BUD) - 22/07/2013 - Position du Conseil sur le projet de budget

Le 29 avril 2013, la Commission a présenté au Conseil le projet de budget rectificatif (PBR) n° 4/2013, qui porte sur les modifications du tableau des effectifs de l'Agence du GNSS européen (GSA), de l'Agence exécutive "Éducation, audiovisuel et culture" (EACEA) et de la Cour de justice.

À la suite de la révision du règlement GSA, l'Agence du GNSS européen aurait besoin de 20 emplois AD supplémentaires pour effectuer des tâches préparatoires en vue de la mise en place du nouveau modèle de gouvernance.

La demande relative à l'EACEA concerne 2 emplois AD supplémentaires et le transfert d'agents contractuels (13 ETP) de la Commission qui sont nécessaires à la poursuite de l'extension du mandat de l'agence.

En ce qui concerne la Cour de justice, 7 emplois supplémentaires (4 AD et 3 AST) demandés par la Cour seraient affectés au cabinet du nouvel avocat général.

Toutes ces demandes sont neutres sur le plan budgétaire.

Le 15 juillet 2013, le Conseil a adopté sa position concernant le projet de budget rectificatif nº 4/2013, tel qu'il figure à l'annexe technique de l'exposé des motifs du projet de budget.

Budget rectificatif 4/2013: tableaux des effectifs de l'Agence du GNSS européen (GSA), de l'Agence exécutive "Education, audiovisuel et culture" (EACEA) et de la Cour de justice

2013/2084(BUD) - 06/09/2013 - Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture

La commission des budgets a adopté le rapport commun de Giovanni LA VIA (PPE, IT) et de Derek VAUGHAN (S&D, UK) sur le projet de budget rectificatif n° 4/2013 de l'Union européenne pour l'exercice 2013, section III – Commission, section IV – Cour de justice.

Les députés rappellent que le projet de budget rectificatif n° 4/2013 vise à modifier :

- le tableau des effectifs de l'agence du GNSS européen en y ajoutant 20 postes en raison des nouvelles missions qui lui sont confiées,
- le tableau des effectifs de l'agence exécutive "Éducation, audiovisuel et culture" (EACEA) en y ajoutant 2 agents temporaires et 13 agents contractuels en raison de l'extension de son mandat,
- le tableau des effectifs de la Cour de justice en y ajoutant les 7 postes nécessaires à la présence d'un avocat général supplémentaire.

Ces renforcements sont neutres sur le plan budgétaire.

Les députés se disent préoccupés par la présentation trompeuse de la réduction du personnel en ce qui concerne le tableau des effectifs de la Commission et fait observer que si 13 agents contractuels et 2 postes sont libérés des services directs de la Commission, ils sont ajoutés au tableau des effectifs de l'EACES. **Sachant que les agences exécutives font partie de l'administration de la Commission, rien n'est donc soustrait du budget de la Commission**. Ils entendent donc soutenir, lors de la procédure budgétaire pour l'exercice 2014, **la création des postes supplémentaires de la Cour de justice**, puisque la Commission les a oubliés dans le présent projet de budget.

Dans la foulée, les députés appellent le Parlement européen à approuver, sans modification, la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 4/2013.

Budget rectificatif 4/2013: tableaux des effectifs de l'Agence du GNSS européen (GSA), de l'Agence exécutive "Education, audiovisuel et culture" (EACEA) et de la Cour de justice

2013/2084(BUD) - 11/09/2013 - Texte budgétaire adopté du Parlement

Le Parlement européen a adopté par 612 voix pour, 84 voix contre et 13 abstentions, une résolution approuvant telle quelle la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 4/2013 de l'Union européenne pour l'exercice 2013, section III – Commission, section IV – Cour de justice.

Le Parlement rappelle que le projet de budget rectificatif n° 4/2013 vise à modifier :

- le tableau des effectifs de l'agence du GNSS européen en y ajoutant 20 postes en raison des nouvelles missions qui lui sont confiées,
- le tableau des effectifs de l'agence exécutive "Éducation, audiovisuel et culture" (EACEA) en y ajoutant 2 agents temporaires et 13 agents contractuels en raison de l'extension de son mandat,
- le tableau des effectifs de la Cour de justice en y ajoutant les 7 postes nécessaires à la présence d'un avocat général supplémentaire.

Il rappelle également que ces renforcements sont neutres sur le plan budgétaire.

Parallèlement, le Parlement fait observer, en ce qui concerne l'augmentation du personnel de l'agence du GNSS européen, que la réduction du personnel de la Commission destinée à compenser cette augmentation n'aura pas lieu immédiatement en 2013, mais qu'elle se fera tout au long de la période du prochain CFP.

Il se dit en outre préoccupé par la présentation trompeuse de la réduction du personnel en ce qui concerne le tableau des effectifs de la Commission et fait observer que si 13 agents contractuels et 2 postes sont libérés des services directs de la Commission, ils sont ajoutés au tableau des effectifs de l'EACES. **Sachant que les agences exécutives font partie de l'administration de la Commission, rien n'est donc soustrait du budget de la Commission**. Il entend donc soutenir, lors de la procédure budgétaire pour l'exercice 2014, **la création des postes supplémentaires de la Cour de justice**, puisque la Commission les a oubliés dans le présent projet de budget.

Dans la foulée, le Parlement européen approuve, sans modification, la position du Conseil sur le projet de budget rectificatif n° 4/2013.

Budget rectificatif 4/2013: tableaux des effectifs de l'Agence du GNSS européen (GSA), de l'Agence exécutive "Education, audiovisuel et culture" (EACEA) et de la Cour de justice

2013/2084(BUD) - 11/09/2013 - Acte final

OBJECTIF : adoption définitive du budget rectificatif n° 4 de l'Union européenne pour l'exercice 2013.

ACTE LÉGISLATIF : Décision 2013/690/UE, Euratom.

CONTENU : le Parlement européen a définitivement arrêté le budget rectificatif 4/2013 de l'Union européenne, conformément à sa résolution du 11 septembre 2013 (se reporter au résumé de la résolution).

Ce budget rectificatif vise à modifier le tableau des effectifs de :

- l'Agence du GNSS européen en y ajoutant 20 postes en raison des nouvelles missions qui lui sont confiées,
- l'Agence exécutive "Éducation, audiovisuel et culture" (EACEA) en y ajoutant 2 agents temporaires et 13 agents contractuels en raison de l'extension de son mandat,
- la Cour de justice en y ajoutant les 7 postes nécessaires à la présence d'un avocat général supplémentaire.

Ces renforcements de personnel sont **neutres sur le plan budgétaire**.